

Paroles de parents kabyles à propos des prénoms à attribuer aux enfants

Chérif SINI^{(1) (2)}

I. Le cadre de la recherche

Je formule, dans la présente contribution, quelques résultats d'une recherche en cours de réalisation, en association avec le Centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle d'Oran autour des pratiques intrafamiliales et des transmissions de langues dans un milieu de langues en contact: l'espace social kabyle actuel. Voici l'hypothèse à la base de cette recherche: la famille et la femme kabyles, traditionnellement considérées respectivement comme étant le noyau et le garant de la reproduction des valeurs communautaires parmi lesquelles la langue et autres rituels d'échanges et d'attributions sociales, le seraient de moins en moins pour ne pas dire qu'elles représenteraient de plus en plus respectivement le lieu et l'un des agents sociaux d'une refondation les engageant dans un processus d'adaptation aux exigences des nouvelles formes de perception de la réussite sociale.

En me fondant sur les principes de la linguistique praxématique intégrés à une approche micro-sociolinguistique de langues en contact, j'ai conduit 53 entretiens avec des parents kabyles évoluant en milieu urbain et rural, en famille nucléaire et large, ayant ou pas d'instruction et d'âge différents.

Je résume ici quelques conclusions issues des analyses des séquences d'entretiens réalisés avec ces parents à propos des langues à faire acquérir aux enfants et où la question du choix et de l'attribution du prénom tient une place remarquable. Dans ces analyses, j'ai interrogé plus particulièrement la nature des enjeux au cœur de cette attribution tout en m'attachant à vérifier l'hypothèse selon laquelle la règle en ce domaine consisterait à perpétuer la mémoire d'un des (grands) parents du père en ré-attribuant son prénom à un nouveau né.

Des co-constructions discursives avec des mamans, il ressort qu'elles ne perçoivent pas (certaines disent qu'elles ne pratiquent pas ou plus) la chose de cette manière. Il semblerait qu'au moins certaines d'entre elles choisissent le moment du choix et de l'attribution du prénom aussi pour

⁽¹⁾ Université Mouloud Mammeri, 15000, Tizi-Ouzou, Algérie

⁽²⁾ Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle, 31000, Oran, Algérie

plus de pouvoir intrafamilial qui se traduirait, entre autre, par l'abandon des prénoms considérés kabyles anciens et qui se trouvent être ceux des (grands) parents du père comme Mokrane, Chabha, M'hand, Arezki, Lounès, Ferroudja, Fadhma, Malha... Ainsi, le fond de la difficulté pour moi, observateur mais aussi acteur évoluant dans un milieu que je me propose de décrire, tient, en effet, à apporter la preuve, au moins langagière, que cet abandon est, effectivement, motivé, au moins partiellement, par cette espèce de lutte pour le pouvoir au sein de la famille, en général, et du couple, en particulier. S'agirait-il alors d'un des aspects de la mutation globale que paraît connaître le marché linguistique et culturel kabyles actuels? En tous les cas, il est difficile de ne pas admettre que ces femmes kabyles, maintenant qu'elles ont la possibilité, font un autre choix que celui qu'on attribuait à leurs mères et grand-mères qui, en fait, n'avaient pas d'autres choix¹... Non pas uniquement en raison d'une certaine tradition qui a fait que la maman ne décidait pas du prénom de son nouveau-né mais aussi parce que les choix étaient limités à ceux de l'environnement culturel immédiat comparé à celui d'aujourd'hui beaucoup plus large pour les raisons connues. Qu'en est-il des pères? Quel(s) discours produisent-ils à ce sujet? Représenteraient-ils, par exemple, la continuité des pratiques ancestrales en ce domaine? Ou sont-ils eux aussi embarqués dans l'évolution en cours, déclenchée par le passage du mode d'organisation de la famille large à celui de la famille nucléaire qui, lui-même, est basé sur l'accès de la femme au travail rémunéré, à la responsabilité et vice-versa? Pourquoi abandonne-t-on les prénoms des générations aujourd'hui de sexagénaires et plus, comme Hend, Saïd, Mohand, Makhlof, Messaoud, Sékoura, Tounsia, Tourkia, Chaâvane, Sediq, Cherif, Amar, Arab, Akli, etc. ? Pourquoi opte-t-on pour des prénoms berbères ressuscités ou pour ceux de résonance plutôt occidentale ? Qui des parents choisit-il le prénom du nouveau-né ? Selon quels critères ? L'intérêt du nouveau-né est-il pris en considération? Comment ?

Les productions discursives suscitées par ce questionnement, explicité dans les guides d'entretien personnalisé selon les partenaires, ne sont pas homogènes et ne peuvent pas être ordonnées *systématiquement* selon les variables classiques ayant trait à l'appartenance sexuelle ou au lieu de

¹ Le choix en tant que maman bien sûr. Car il est évident que l'espace social kabyle a connu et connaît toujours l'apparition de prénoms exogènes qui, à la longue et à l'image d'autres éléments de la langue, sont si adaptés, c'est-à-dire intégré ou acclimaté (de acclimatation) selon le sens que donnent à ce mot les écologistes le distinguant de l'acclimatement (capacité à résister à un climat autre que celui dans lequel une espèce animal ou végétal a évolué jusqu'ici), qu'ils ne sont pas perçus comme tels par le commun des kabyles. La reproduction de ces prénoms atteste leur acclimatation à cet espace.

résidence (zone urbaine/zone rurale) ou encore à l'instruction et même à l'âge. Aux tendances habituelles semble se substituer ici l'enjeu lié à l'émancipation surtout féminine, mais pas exclusivement, et à une espèce d'équilibrage des rapports au sein de la cellule familiale. La perception tout comme la conception de la réussite sociale constitue, en fait, l'élément fondateur des logiques argumentaires à la base des choix des prénoms.

II. De la reproduction à l'émancipation

Le "donneur" du prénom est l'un des aspects les plus récurrents dans l'ensemble des discussions que j'ai guidées autour des pratiques et des transmissions des langues dans l'espace social kabyle actuel et relatif au choix, au sens et à l'attribution des prénoms. Mères et pères, grands pères et grands-mères, jeune femme et jeune homme, évoluant en famille large ou nucléaire et en zone urbaine ou rurale, considèrent que le choix définitif du prénom à attribuer à un nouveau-né doit revenir «exclusivement» aux parents. Mise en mots de cette manière, cette attitude est en rupture radicale avec ce qui est connu dans l'espace traditionnel conservateur, en général, et rural, en particulier. Car cela semble loin du temps où grand-mère ou grand père décide de ressusciter un ascendant disparu, un descendant mort à peine né ou un proche "reparti"; du temps où une tante ou un proche et même une personne à laquelle on reconnaît des pouvoirs surnaturels pouvaient masquer une suggestion et en faire une attribution. Reproduction et émancipation ne concernent pas seulement les relations et la hiérarchie au sein de la famille large bien sûr. Elles semblent faire partie d'un ensemble fonctionnant comme tel et refondant aussi bien ces relations que les termes de cette hiérarchisation.

L'émancipation est donc vis-à-vis de ce qui est imposé par la hiérarchie familiale mais aussi par les croyances sociales que des siècles de "reproduction" socio-culturelle donnent pour être des vérités évidentes inutiles à vérifier et encore moins à réfléchir. Véritable révolution d'esprit si l'on considère la chose de ce point de vue car cela suggère une mutation aussi au niveau culturel, au niveau des croyances que l'acte de prénommer, perçu si banal, peut révéler. Cela est d'autant plus impressionnant qu'il provient aussi de ceux qui sont censés pratiquer et défendre la reproduction comme les personnes âgées ayant le statut de grand père, de grand-mère ou de belles-mères, en général, et qui évoluent en milieu conservateur et rural en particulier. En réalité, c'est l'émancipation vis-à-vis des croyances sociales liées à l'acte de prénommer qui est la base dans cette espèce de rupture dans la

reproduction de ces croyances d'abord et des valeurs et autres dogmes et comportements qu'elles édictent. Totalement ignoré par ceux des moins de quarante ans interrogés et plus ou moins connue chez les ruraux de la même catégorie, la croyance liée à la nécessité de prénommer Arav, Akli ou taklit un nouveau-né (surtout de sexe masculin) pour que la mort «*ne le prenne pas*» ou de donner le même prénom que celui de la maman à une naissance de sexe féminin pour «*qu'elle se fasse suivre par un frère et non pas par une autre sœur*», etc., fait sourire certains et révolter ceux et celles qui prônent le mode de vie familial de type nucléaire. Au cœur de cette évolution dans la perception de l'acte de prénommer, se trouve donc la généralisation progressive du mode de vie de famille nucléaire y compris dans les zones rurales de l'espace kabyle. Car, au retour, les implications de cette généralisation se traduisent par un soutien des jeunes mamans (parfois de femmes tout simplement) par leurs mamans, particulièrement, dans leur quête de séparation d'avec la famille large lorsque vivre séparé de cette famille large n'est pas un préalable à tout contrat de mariage. Perçu comme le modèle de la vie moderne, la famille nucléaire est ainsi le centre nerveux de ce qui convient d'appeler une espèce de rupture dans la transmission et surtout dans l'adhésion aux croyances ancestrales auxquelles sont substitués ou bien des pratiques occidentalisées qui se traduisent par l'attribution, le plus souvent par des mamans, de prénoms comme Dany, Yanis, Maylis, Tania, etc., ou bien des comportements révélateurs d'un attachement à une identité à ressusciter et à se réapproprier en passant, entre autre, par l'attribution aux enfants, le plus souvent par les papas, des prénoms berbères comme Massinissa, Agur, Itri, Tiziri, Djegurtha, tafarinas, Tanina... Ce qui fait que même les mamans grand-mères (du moins celles de mon corpus) sont gagnées par ce mode de vie, de plus en plus perçu comme un des aspects de la réussite sociale: c'est-à-dire l'autonomie dans l'acquisition et la gestion des biens matériels et symboliques de sa petite famille. Et l'absence totale dans les 53 entretiens réalisés de référence à des prénoms dits kabyles ou kabylisés comme Moussa, Lhocine, Youcef, Kader, Samia, Nacéra, Razika, Chafiaa, etc., indique bien qu'il y a, en ce domaine, celui de l'attribution de prénoms, une certaine refondation en cours qui s'inscrit, à mon avis, dans une refondation globale dans l'espace social et culturel kabyles actuels. Et, pour résumer, cette refondation passe par cette rupture, entre autres, d'avec des croyances passées et l'adoption de nouvelles conceptions de la réussite sociale que comporte l'acte de prénommer et qui se donne à lire plus particulièrement dans une certaine individuation, voire une distinction dans l'acte de prénommer sans se soucier spécialement du porteur.

III. L'individuation dans l'acte de prénommer

En effet, s'il est considéré évident que réussir socialement c'est aussi s'assurer son autonomie familiale, alors c'est aussi évident que cette autonomie se donne à vérifier dans le choix du prénom à ses descendants. Affirmé sans ambiguïté comme telle dans les productions discursives avec mes partenaires d'échange, cette évidence me semble pourtant comporter des actualisations et des focalisations parfois déroutantes, compte tenu du positionnement global de chacun de mes partenaires, et parfois surprenantes par l'ampleur du sentiment d'injustice, vécu par certains du fait de mal porter un prénom pour telle ou telle raison et que, à mon avis, de façon totalement inconsciente, il est recherché une compensation à travers ceux choisis aux enfants. Ce sentiment d'injustice est commun à 16 femmes et à 13 hommes interrogés de diverses appartenances. Non soupçonné lors des premiers tours de parole sur les prénoms à donner aux enfants, ce malaise émerge lorsque j'aborde le rapport à l'identité culturelle ou à l'identification dans l'adoption de tel ou tel prénom. Cette émergence prend souvent la forme de longs silences suivis par de brutales libérations de la pulsion communicative élaborant de véritables récits de vie où se mêlent nostalgie et malheurs de la vie de tous les jours qui, eux aussi, gravitent autour de repères d'identification avec tout ce que cela comporte comme objet de convocation/ provocation de la mémoire si bien qu'on ne peut pas rester insensible, dans le débit même de la parole, au poids des refoulements qu'explicitent surtout les 9 grand-mères de mon corpus. En écoutant ces voies ou en relisant les propos tenus, on ressent le désir d'expulser la douleur d'un passé, moins pour l'effacer de la mémoire que pour la partager avec une oreille attentive et à un certain degré compatissante, devenir pour elles un devoir au service des générations montantes pour que cela ne soit et ne sera plus comme autrefois. Ce devoir de dire en contenant des aspects nostalgiques, c'est-à-dire positifs, d'un passé remémoré pour la circonstance d'un entretien me semble participer d'une opinion globale que rend bien le concept de reproduction. Une reproduction qui concerne l'ensemble de la vie communautaire avec ses lois implicites de cultures sans écriture. Et c'est cette reproduction qui est, en fait, aujourd'hui à l'ordre de la fracture au bonheur de ces voies et en désaccord avec celles des 7 grands pères que je n'ai malheureusement pas réussi à faire parler de ce passé parce que peut-être qu'entre hommes, au sens kabyle (d'*argaz*), on assume tout, y compris nos malheurs, ou peut être qu'on veut emporter la douleur pour ne pas laisser des objets de discorde, même lorsqu'à ces derniers on n'attribue explicitement qu'une fonction symboliques de désignateur

anthropologique et social mais qu'implicitement on admet aussi qu'ils sont chargés culturellement, socialement, sentimentalement... Et je pense que c'est plutôt pour ces charges qu'on a préféré les laisser dans le silence pour ne pas réveiller la conscience qu'un certain âge redoute. Mais il me semble que pour les hommes plus que les femmes, l'urgence autrefois était plutôt la survie biologique si bien que les questions des prénoms étaient celles des femmes et plus précisément des grands-mères paternelles. *«Peu importe que je m'appelle Mokrane (c'est-à-dire le plus grand), alors que je suis le quatrième garçon et le moins fort de mes frères»*, ironise Mokrane. Et il continue dans son tour de parole 128: *«Il fallait un prénom alors ma grand mère tavalhajdt s'était rappelée de son frère fidèle de cheikh abadad et mort au combat en 1871. Moi, j'ai survécu à la guerre 39-45, à la guerre contre les Français et je suis encore vivant. Oui je grandis encore et encore et si Dieu le veut mais un jour je rejoindrai mon oncle Mokrane et on verra»*.

Dans les paroles des 7 grands pères de mon corpus, il s'agit en fait plus des noms patronymiques que des prénoms jugeant que de toutes les façons ces derniers sont choisis par eux ou par les membres de leurs familles alors que ceux-là, les patronymes, leur ont été imposés ... au moment de l'établissement de l'état civil, c'est-à-dire durant la période coloniale. D'où la redondance d'une énonciation prenant la forme essentiellement d'une altérité explicite lorsque les grands-mères, elles, procèdent par l'implicite faisant ressentir la présence, dans leur parole, d'une belle mère et parfois même d'une belle sœur investie de la fonction de belle mère...

Contre toute attente donc, grands-mères et grands pères, de mon corpus, ne semblent pas tenir à leurs habitudes et croyances quand un fils ou une belle fille opte pour un prénom auquel ils sont peu habitués. A peine demandent-ils la signification et, certains parfois, formulent-ils quelques remarques insinuant le recul de la virilité d'un fils et sous-entendant «celle» de son épouse dans un inversement des rôles tels qu'établis jusque-là...

La nouveauté de ces prénoms ne semblent pas provoquer l'explicitation d'attitudes de refus sans doute parce qu'ils font partie d'un tout, d'un ensemble nouveau que connaît l'espace social et culturel kabyles au moins depuis l'irruption de la colonisation française et depuis la généralisation du salariat, de l'accès des femmes au travail rémunéré et à des responsabilités réservées autrefois aux hommes, et plus particulièrement depuis la mondialisation économique aux effets sociaux et culturels sur les générations du numérique contraint «des anciens» à accepter et à s'adapter au fait accompli d'un mode de vie qu'ils ne

voyaient pas pénétrer dans l'intimité familiale car faisant corps avec leurs propres descendants.

Ce qui est vécu comme impuissance devant les changements et que rendent les discours de cette génération est «perçu» par les moins de quarante ans comme faisant partie «de l'air du temps». Et cet air du temps, que domine l'uniformisation imposée, d'un côté, par la politique d'arabisation suivie par le pays et, de l'autre, par les implications linguistiques et culturelles de la mondialisation, semble produire sur 17 des moins de quarante ans de mon corpus une attitude qualifiable d'individuation ou de distinction dans l'acte de prénommer et qui consiste à rechercher, tout en restant en accord avec la tendance globale dans l'espace kabyle actuel (prénoms berbères ou occidentaux et parfois des prénoms admis comme tels: Nadir, Samy...), un prénom rare, c'est-à-dire le moins connu, le moins attribué dans l'environnement social immédiat comme Aylane, Anir, Amnay, etc. auquel on attribue systématiquement une origine de préférence berbère mais souvent européenne comme Yanis, Anaïs, Gad, par exemple. Bien sûr, il reste à savoir pourquoi cette attitude d'individuation dans la recherche d'un prénom peu connu et à interroger, à la lumière des hypothèses de connaissance formulées en psychologie, en psychologie sociale, en psychanalyse, en psychiatrie, etc., l'idée de distinction qui semble se profiler derrière ce choix. Et c'est toute la question *pour qui prénommer ?* qui se trouve être au cœur d'une telle investigation. Car si prénommer ainsi, ici, c'est satisfaire un besoin de singularisation de celui qui prénomme, alors on se demanderait en quoi le fait de prénommer de cette façon procurerait cette singularité. Et si cette recherche de singularité est destinée au porteur, il y a lieu de se demander si cela ne serait pas vécu plutôt non pas comme une exclusion de sa génération car il n'en fait pas partie encore mais, justement, l'empêcher d'y accéder.

Pour qui prénommer ?

Une question que mes interlocuteurs ne semblent pas se poser systématiquement. Car ce qui ressort de leurs premiers propos à ce sujet ne fonctionne pas du tout comme un projet dont on se soucie des implications à venir. Il se trouve même certains qui considèrent cette question insensée du fait de l'évidence, pour eux, de l'acte de prénommer. Ainsi, on prénomme parce qu'il faut prénommer. Un point final. Le reste relèverait de l'interprétation subjective. Les langues se délient, par contre, lorsqu'il est explicité ou rappelé les effets parfois lourds ou douloureux de certains choix de prénoms. La responsabilité des adultes dans cette attribution vis-à-vis des futurs porteurs devient

ainsi à son tour objet de commentaires allant jusqu'à émettre des souhaits de voir légiférer pour empêcher la reproduction des «traumatismes de prénoms²» sans courir le risque de restreindre la diversité des espaces culturels. Le praxème "interdire" ce prénom ou celui-là devient alors dans la bouche de mes interlocuteurs le sésame d'une culture de justice se souciant de la manière avec laquelle sera vécu le port de tel ou tel prénom et réintroduit la question *pour qui prénommer?* à laquelle les réponses suggérées placent le porteur au centre de l'intérêt et mesurent la difficulté de rendre rationnel les critères qui doivent présider à l'acte de prénommer. Car celui-ci est un acte de parole qui a cette particularité d'être durable et comme toute parole il est révélateur de l'ensemble des éléments culturels, idéologiques, mythologiques, etc., qui nous fondent et nous distinguent les uns des autres même s'il nous arrive de nous admettre en tant que groupe le temps ou l'espace d'un intérêt lié à notre survie en tant qu'êtres culturels bien sûr. Centrés sur le porteur, les critères qui devraient être à la base de l'attribution des prénoms divergent et englobent en fait la vision que se fait chacun de l'avenir et de la réussite sociale, sans que cela ne soit toujours explicite, y compris dans l'activité langagière des mamans qui m'ont accordé la parole et pour qui le débit verbal est réputé pour être fluide. L'éloquence et la prolixité sont hésitantes devant une question à peine découverte et surtout devant une responsabilité dont on est peu conscient. Errance verbale, programmation et reprogrammation de sens presque jamais achevée, silence, relance étouffée, etc., ponctuent la parole des visages aux yeux souvent baissés ou orientés vers un ailleurs méditant comme si l'on venait de se rendre compte de l'in-évidence des choix effectués et d'éventuels investissements affectifs ou autres qui pourraient se révéler lourds à porter par les enfants et qui pourraient être reprochés un jour.

Bien qu'il ne ressort des discussions aucun choix volontairement nuisible, dirigé non pas contre le porteur mais à travers lui et, généralement, contre une belle fille mal appréciée et qui est la maman du porteur, on reconnaît avoir attribué tel prénom par estime d'un porteur à un certain moment de la vie mais qui ne l'est plus, par conscience d'un devoir vis-à-vis d'une cause, par nécessité générationnel... Au rendez-vous, la conscience de bien faire, la conscience de donner un prénom bien à porter, ne suffit donc pas. Car, au cœur de cette attribution, il se trouve des enjeux propres à celui qui attribue et qui ne seront pas forcément ceux du futur porteur. Faudrait-il alors se rappeler à chaque attribution qu'un prénom n'est pas, en effet, un simple désignateur social ? qu'il constitue, socialement, un moment décisif au cours duquel

² L'expression est de F. Bonifaix.

l'avenir du porteur doit primer et les ambitions de celui qui attribue ignorés ou, au moins, contrôlées ? C'est donc un travail sur soi, un travail de conscientisation sur les effets possibles de telle ou telle attribution sur le porteur, qui est à mener de sorte que chacun saisisse en quoi le prénom est aussi signifiante et non pas seulement une signification. C'est donc toute la difficulté de construire une pédagogie du prénom qui émerge dès qu'on aborde les critères sur lesquels doit reposer l'acte de prénommer. Car cela suppose une capacité à se projeter dans l'avenir du porteur mais, paradoxalement aux visées de la science en tant que procédés rationnels de savoir, cela videra cet acte de sa valeur sociale justement avec tout ce que cela contient de fluctuations subjectives, sociales, mythologiques, etc., et en fera des formules aussi reproductibles que les règles connues en domaine des chiffres et des nombres.

Bibliographie

Ait Hamou Ali, R., 2005, *Pour une étude de la mise en mots des représentations et des attitudes de locuteurs à l'égard de prénoms en usage en Algérie*, Mémoire de magister dactylographié, Alger, E. N. S., 374 p.

Bauer, J.P., «Histoires de prénoms», dans *Enfances* T40, n°12, 1987, pp.79-88

Bonifaix, F., *Le traumatisme du prénom*, Paris, éd. Dune 95, 1995, 162 p.

Hadaddou, M. A., « La valse des prénoms», dans *La dépêche de Kabylie* n°701, 702 et 703 correspondant respectivement aux 25, 26 et 27 septembre 2004.

Le Rouzie, P., *Un prénom pour la vie*, Paris, éd. Albin Michel, 1978, 428 p.

Sini, C., «Des algériens face à leurs prénoms. Eléments pour une enquête sociolinguistique», dans *Des noms et des noms... Etat civil et anthroponymie en Algérie*, coordonné par F. Benramdane, 2003, pp. 45-55.

Sini, C., «Paroles de parents Tizi-Ouzouëns à propos des langues à faire acquérir aux enfants», dans les actes du colloque international sur *Le plurilinguisme et les politiques linguistiques. Quel éclairage pour Mayotte ?*, mai 2010, à paraître.

Tidjet, M., « Prénom kabyle : évolution récente», dans *Des noms et des noms... Etat civil et anthroponymie en Algérie*, coordonné par F. Benramdane, 2003, pp. 45-55.